



## RÈGLEMENT 568-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

ATTENDU QUE le paragraphe 5 de l'article 626 du Code de la Sécurité Routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à la municipalité d'adopter un règlement pour prohiber la circulation de tout véhicule routier dans les chemins qu'elle indique pourvu que cette prohibition soit indiquée par une signalisation appropriée ;

ATTENDU QUE l'article 291 du Code de la Sécurité Routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à la municipalité de restreindre ou d'interdire sur un chemin, dont elle est responsable de l'entretien, la circulation de tous ou de certains véhicules lourds ;

ATTENDU QUE l'article 291.1 du Code de la Sécurité Routière (L.R.Q., c. C-24.2) prévoit que la restriction ou l'interdiction de circuler prévue à l'article 291 peut être partiellement levée, par une signalisation appropriée, pour permettre de se rendre à un endroit où l'on ne peut accéder qu'en pénétrant dans la zone de circulation interdite afin d'y prendre ou d'y livrer un bien, d'y fournir un service, d'y exécuter un travail, d'y faire réparer le véhicule ou le conduire à son point d'attache ;

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement portant le numéro 2025-03-044 a régulièrement été donné par Madame la conseillère Anolise Brault lors de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, qu'il soit statué et ordonné par règlement de la Municipalité de Saint-Jude et il est par le présent règlement statué et ordonné comme suit :

### RÈGLES D'INTERPRÉTATION

#### ARTICLE 1

Le préambule et les annexes du présent règlement en font partie intégrante.

#### ARTICLE 2

Dans le présent règlement, les mots ont le même sens que ceux du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2 tel qu'amendé) ; en outre, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par les mots :

« Camion » : un véhicule routier, autre qu'un véhicule d'urgence, dont le poids nominal brut est de 4 500 Kg ou plus, conçu et aménagé principalement pour le transport de biens ou pour le transport d'un équipement qui y est fixé en permanence et de ses accessoires de fonctionnement. Sont également des camions, les ensembles de véhicules routiers dont au moins un des véhicules le formant a un poids nominal brut de 4 500 Kg ou plus ;

- « Véhicule-outil » : Un véhicule routier, autre qu'un véhicule monté sur un châssis de camion, fabriqué pour effectuer un travail et dont le poste de travail est intégré au poste de conduite du véhicule. Aux fins de cette définition, un châssis de camion est un cadre muni de l'Ensemble des composantes mécaniques qui doivent se trouver sur un véhicule routier fabriqué pour le transport de personnes, de marchandises ou d'un équipement ;
- « Véhicule routier » : Un véhicule motorisé qui peut circuler sur un chemin, sont exclus des véhicules routiers les véhicules pouvant circuler uniquement sur rails, les bicyclettes assistées et les fauteuils roulants mus électriquement, les remorques, les semi-remorques et les essieux amovibles sont assimilés aux véhicules routiers ;
- « Livraison locale » : La livraison effectuée dans une zone de circulation interdite et signalisée par un panneau qui autorise les conducteurs de camions et de véhicule-outils à circuler dans cette zone de circulation interdite afin d'y effectuer l'une ou l'autre des tâches suivantes :
- Prendre ou livrer un bien
  - Fournir un service
  - Exécuter un travail
  - Faire réparer le véhicule
  - Conduire le véhicule à son point d'attache
- « Point d'attache » : Le point d'attache du véhicule fait référence à l'établissement de l'entreprise, c'est-à-dire au lieu de remisage du véhicule, au bureau, à l'entrepôt, au garage ou au stationnement de l'entreprise ;
- « Véhicule d'urgence » : Un véhicule routier utilisé comme véhicule de police conformément à la loi sur la police (L.R.Q., c P-13-1) un véhicule routier comme utilisé comme ambulance conformément à la loi sur les services préhospitaliers d'urgence (L.R.Q. c S-6-2) un véhicule routier de service d'incendie ou tout autre véhicule routier satisfaisant aux critères établis par règlement pour être reconnu comme véhicule d'urgence par la Société d'assurance Automobile du Québec (SAAQ) ;

### ARTICLE 3

La circulation des camions et des véhicules-outils est interdite sur les chemins suivants :

#### **RUES**

#### **RANGS**

Beaucage	L'Heureux	6 <sup>e</sup> Rang
Bergeron	Martin	Barreau
Bernard	Ménard	Basse-Double
Cécile	McDuff	Fleury
Cusson	Sainte-Catherine	Route du petit 5
Du Centre	Saint-Joseph	Sainte-Rose
Graveline	Saint-Louis	Salvail Sud
Grégoire	Saint-Roch	Salvail Nord
Lamoureux	Settecas	
	Roy	

Lesquels sont indiqués sur le plan joint au présent règlement à l'annexe A, qui en fait partie intégrante.

### ARTICLE 4

L'article 3 ne s'applique pas aux camions et aux véhicules-outils qui doivent effectuer une livraison locale.

En outre, il ne s'applique pas :

- a) À un véhicule hors normes circulant sur le chemin fermé aux camions et véhicules-outils en vertu d'un permis spécial de circulation prévu au règlement sur le permis spécial de circulation ;
- b) À un autobus, un minibus et un véhicule récréatif ;
- c) À un véhicule d'urgence (exemple : véhicule auto-patrouille, une ambulance, un véhicule incendie)
- d) À la machinerie agricole, aux tracteurs de ferme, à la remorque de ferme, aux véhicules de ferme tel que défini dans le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers

### ARTICLE 5

Quiconque contrevient à l'article 3 commet une infraction et est passible d'une amende identique à celle prévue dans le Code de la Sécurité Routière.

### ARTICLE 6

Le présent règlement abroge et remplace toute réglementation antérieure de la municipalité concernant la circulation et le stationnement notamment les règlements numéros : 568-2025.

Toutefois, le présent règlement n'abroge pas les règlements et résolutions qui ont pu être adoptés par la municipalité et qui décrètent l'installation d'une signalisation ainsi que l'obligation de la respecter qui s'y rattache.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

---

Myriam Fournier  
Directrice Générale

---

Annick Corbeil  
Maire

Avis de Motion et dépôt projet : 2025-05-06

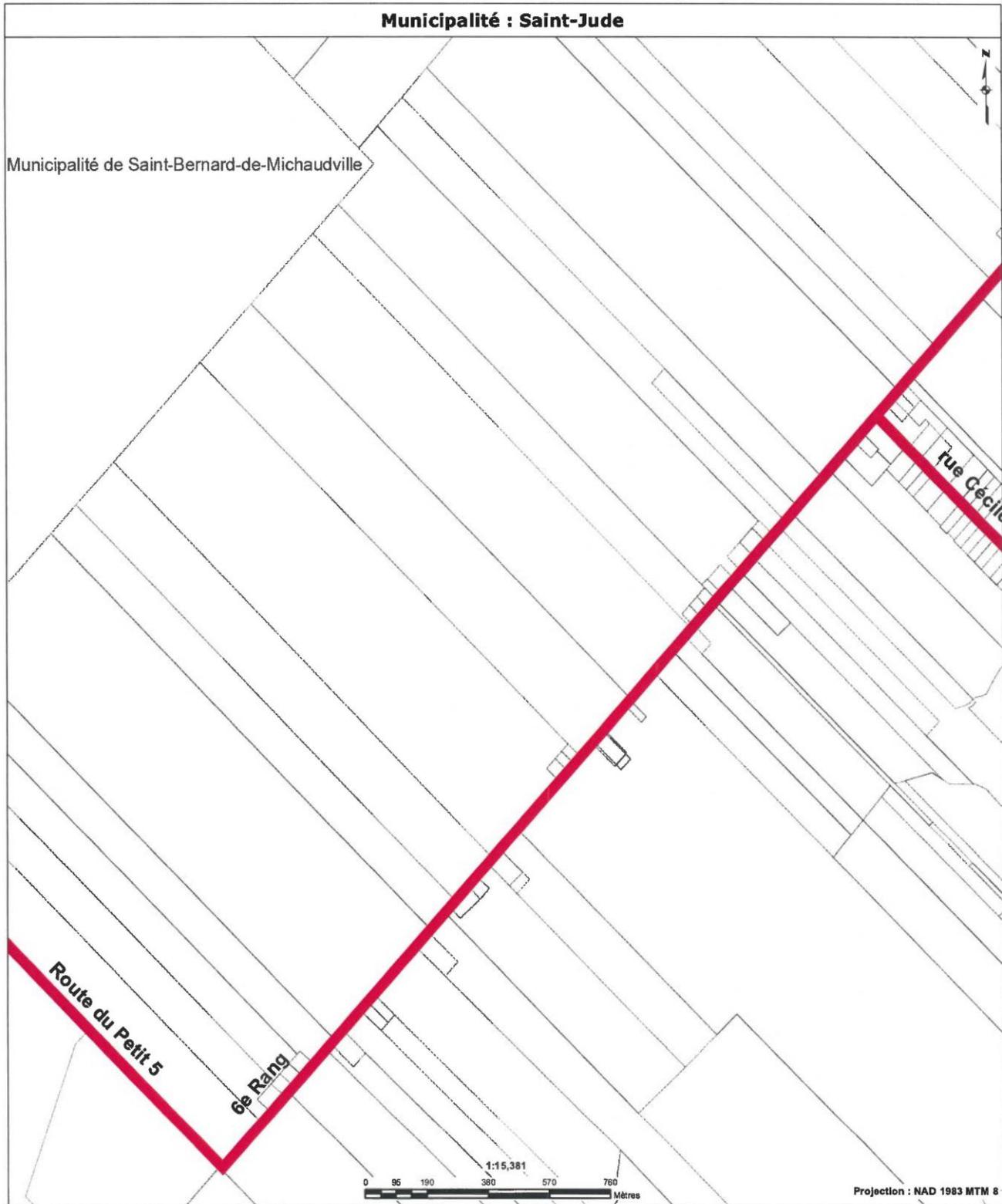
Adoption :

Conformité MTQ :

Publication :

ANNEXE « A »

VOIR LES CARTES CI-JOINTE



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.. Date de la dernière mise à jour : 2023-12-05



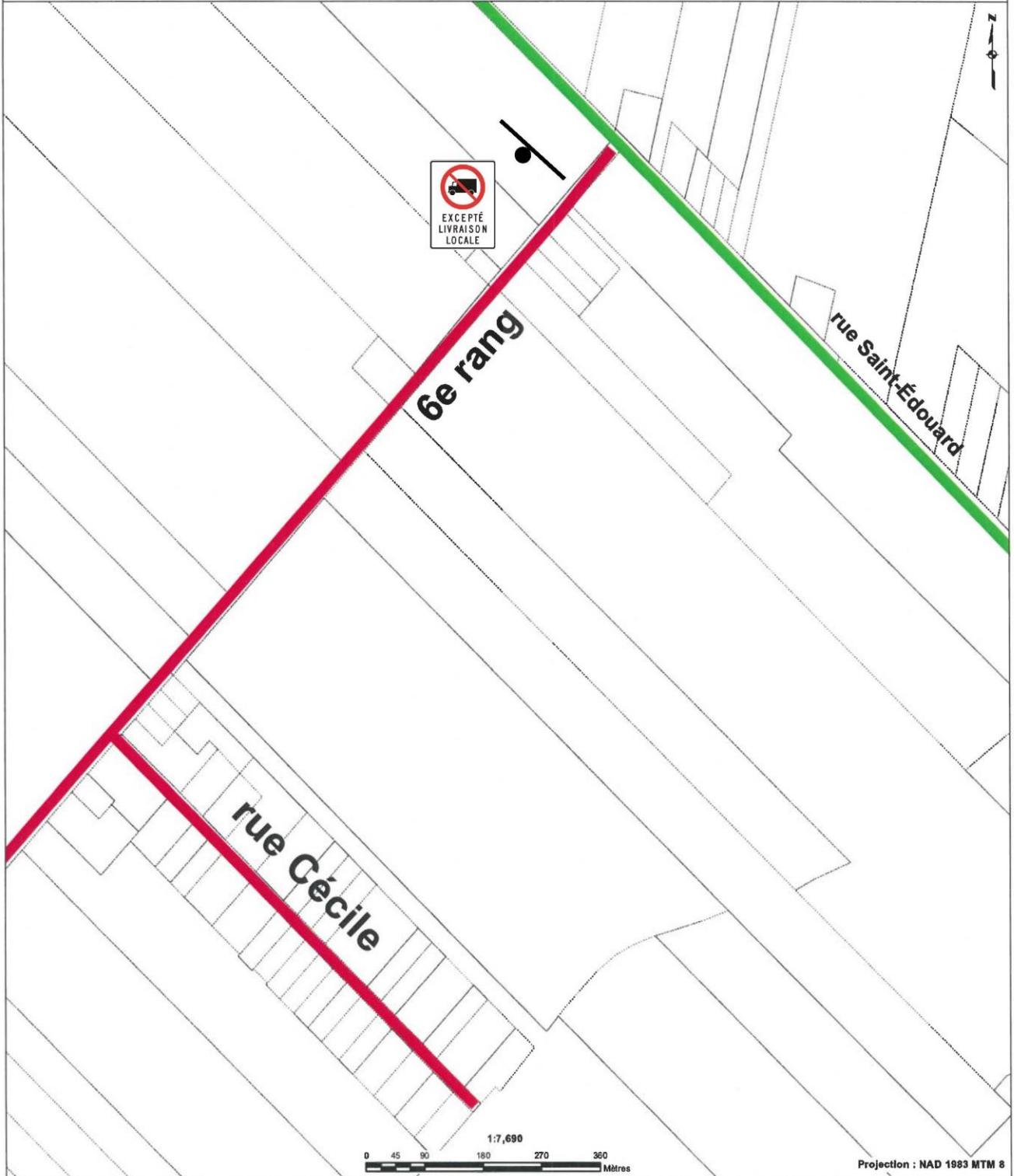
Le système d'information géographique est diffusé par : GOnet™  
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 16 avril 2024 à 15:16:59  
Auteur : Myriam Fournier



940, rue du Centre  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
Téléphone : 450 782-3855 Télécopieur : 450 782-3828  
CÉ : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
www.saint-jude.ca

Municipalité : Saint-Jude



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimeurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés inc.. Date de la dernière mise à jour : 2023-12-05



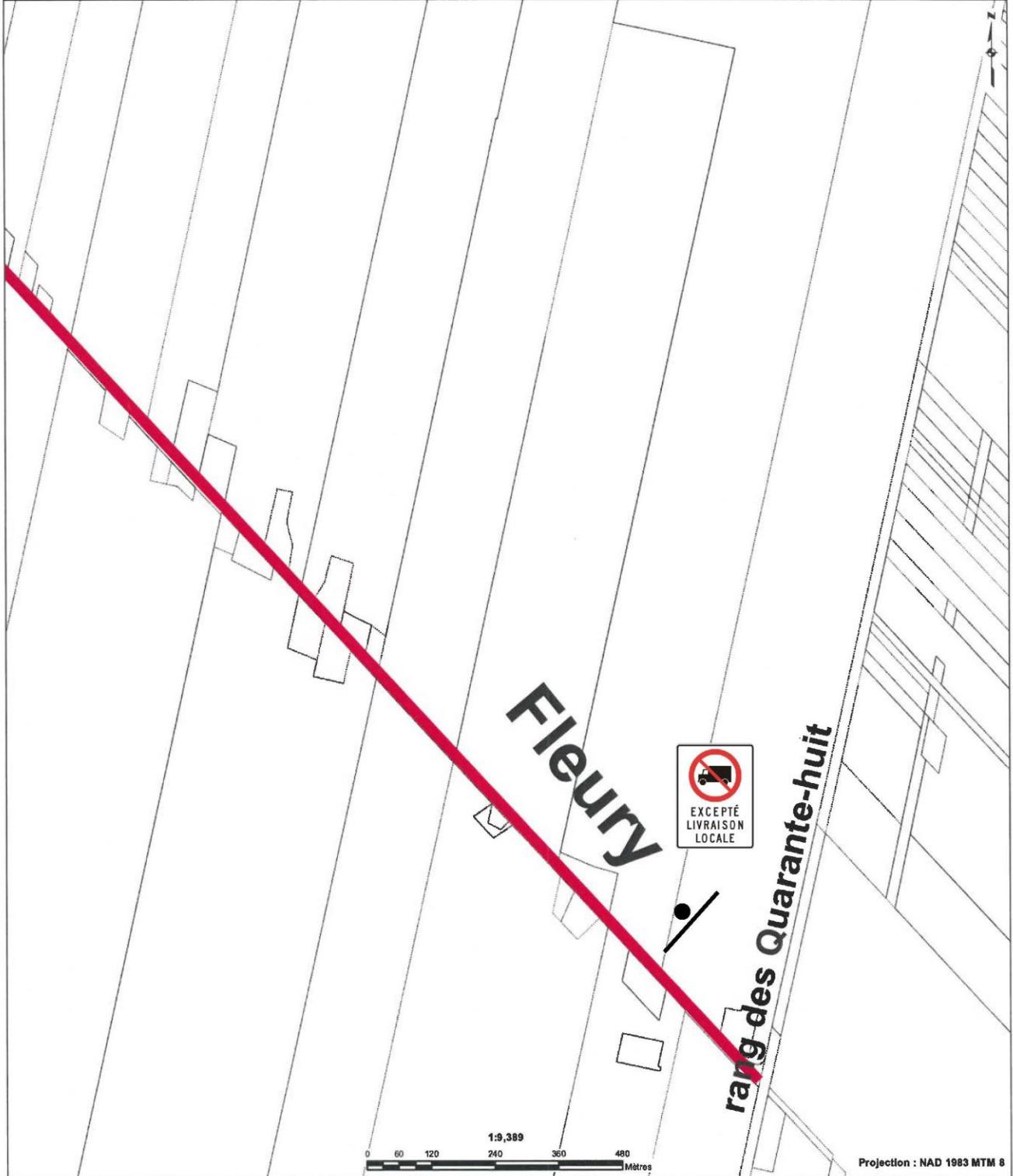
Le système d'information géographique est diffusé par : GOnet™  
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 16 avril 2024 à 15:14:26  
Auteur : Myriam Fournier



940, rue du Centre  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
Téléphone : 450 792-3855 Télécopieur : 450 792-3828  
CE : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
www.saint-jude.ca

Municipalité : Saint-Jude



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employés pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beauvry, Picard et Associés Inc. Date de la dernière mise à jour : 2023-12-05



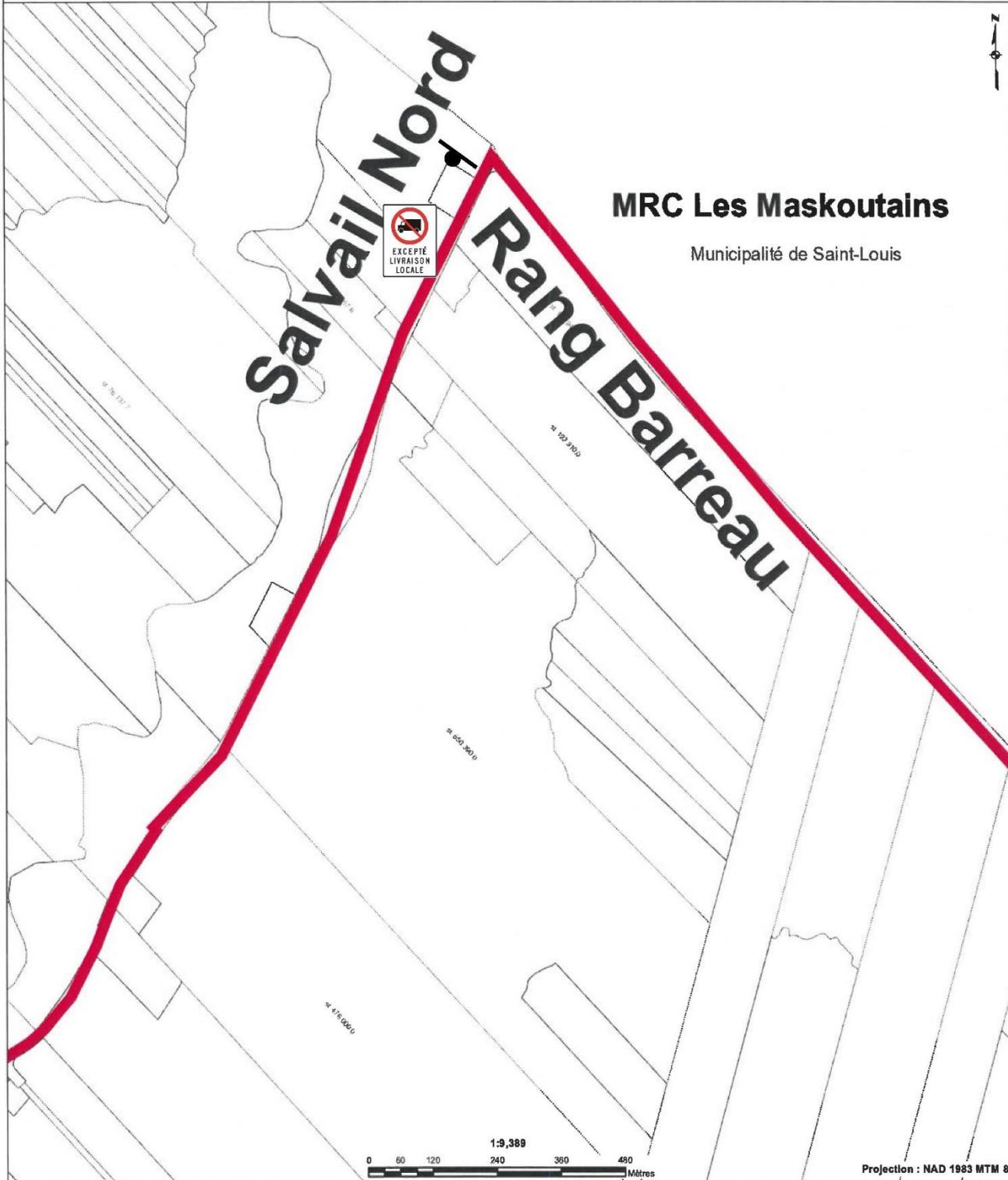
Le système d'information géographique est diffusé par : **Geonet**  
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 16 avril 2024 à 15:47:46  
Auteur : Myriam Fournier



940, rue du Centre  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
Téléphone : 450 792-3855 Télécopieur : 450 792-3828  
CÉ : munestjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
www.saint-jude.ca





MRC Les Maskoutains

Municipalité de Saint-Louis

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimeurs Professionnels Laroux, Beaudry, Picard et Associés inc. Date de la dernière mise à jour : 2023-12-05



Le système d'information géographique est diffusé par : **GDnet™**  
 © Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024, Tous droits réservés.

Imprimé le : 16 avril 2024 à 15:42:40  
 Auteur : Myriam Fournier



940, rue du Centre  
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
 Téléphone : 450 792-3855 Télécopieur : 450 792-3828  
 CÉ : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
 www.saint-jude.ca

Municipalité : Saint-Jude



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employés(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de le maire de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.. Date de la dernière mise à jour : 2023-12-05



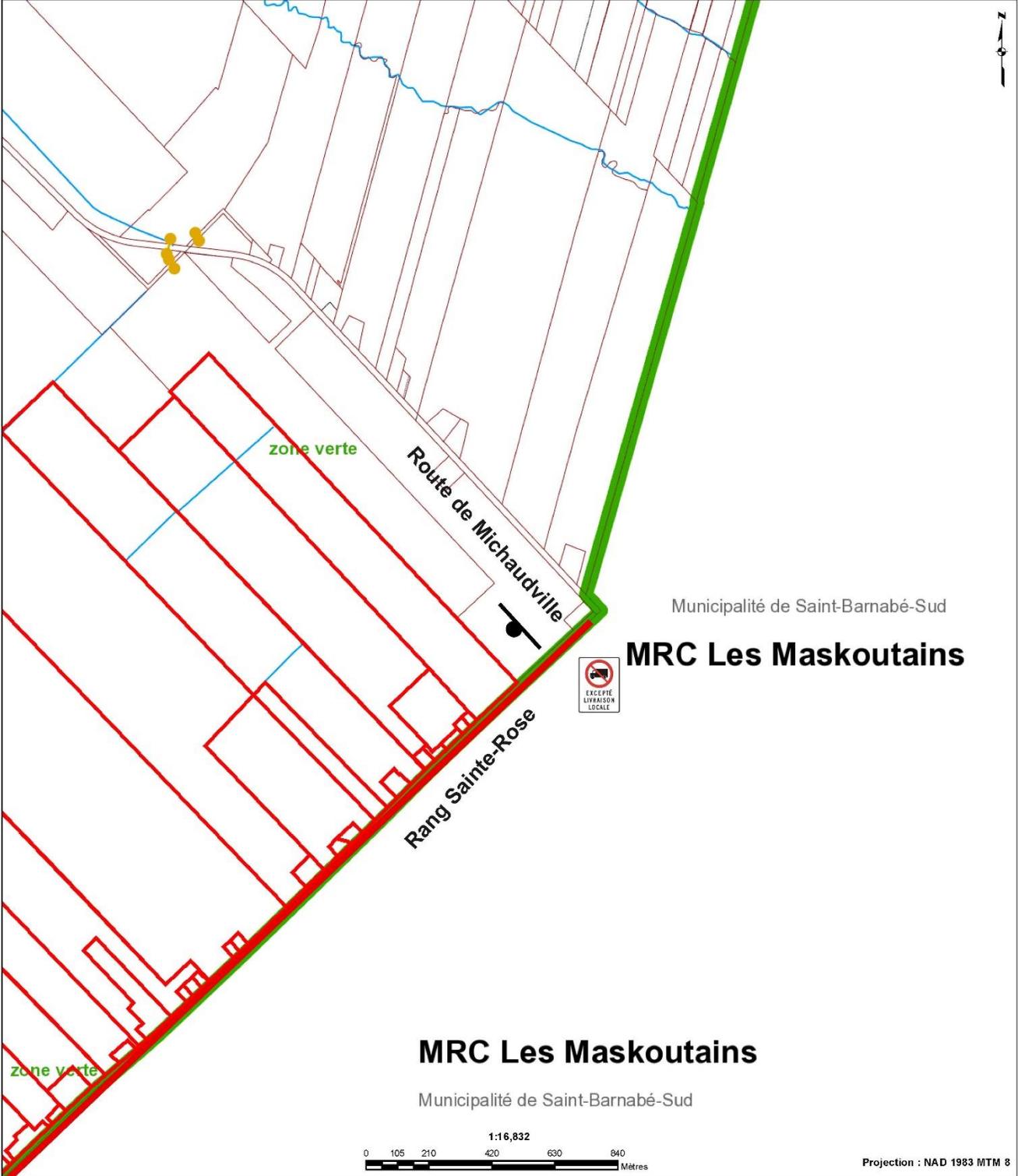
Le système d'information géographique est diffusé par : **Gonet**  
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 16 avril 2024 à 15:19:38  
Auteur : Myriam Fournier



940, rue du Centre  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
Téléphone : 450 792-3855 Télécopieur : 450 792-3828  
CÉ : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
www.saint-jude.ca

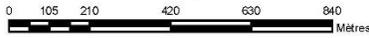
Municipalité : Saint-Jude



## MRC Les Maskoutains

Municipalité de Saint-Barnabé-Sud

1:16,832



Projection : NAD 1983 MTM 8

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenu sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés inc.. Date de la dernière mise à jour : 2024-06-05



Le système d'information géographique est diffusé par : **Gonet**  
 © Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

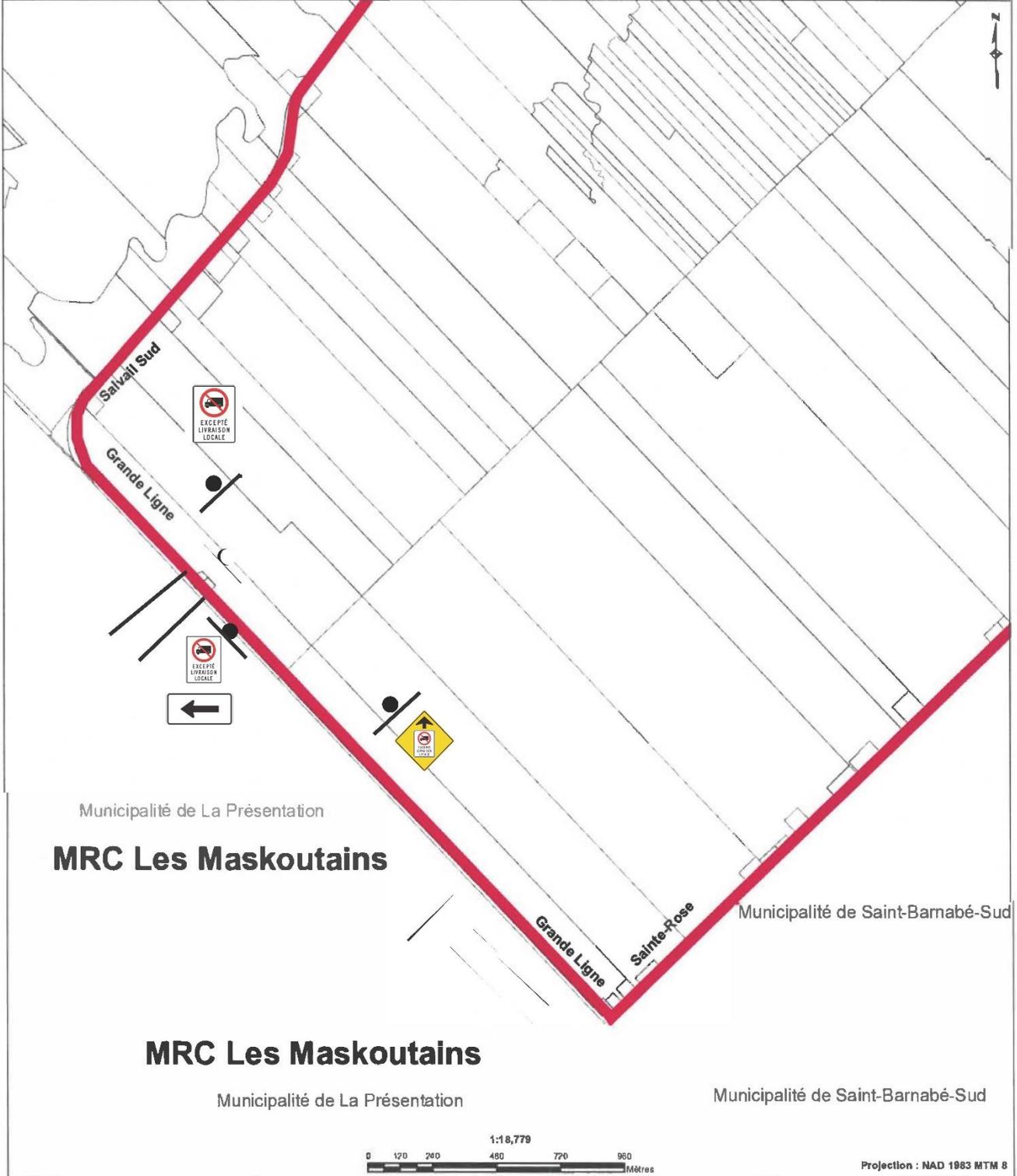
Imprimé le : 19 novembre 2024 à 16:19:49

Auteur : Myriam Fournier



940, rue du Centre  
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
 Téléphone : 450 792-3855 Télécopieur : 450 792-3828  
 CE : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
 www.saint-jude.ca

Municipalité : Saint-Jude



1:18,779



Projection : NAD 1983 MTM 8

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC des Maskoutains et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC des Maskoutains ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Jude. Données produites par : Les Estimeurs Professionnels Leroux, Gaudry, Picard et Associés Inc. Date de la dernière mise à jour : 2023-12-05



Le système d'information géographique est diffusé par : **GOnet**  
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 16 avril 2024 à 15:33:47  
Auteur : Myriam Fournier



840, rue du Centre  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0  
Téléphone : 450 792-3855 Télécopieur : 450 792-3828  
CÉ : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca  
www.saint-jude.ca